



TRAITEMENT

TOUS
CARBURANTS

S'utilise directement par le réservoir ou en cuve

Conçu pour fonctionner avec tous les moteurs:

- Toutes les normes y compris les plus récentes (Euro 4, Euro 5, Euro 6)
- Tous les systèmes d'injection (haute pression, HDI,...)
- Tous les systèmes antipollution (FAP, EGR, Adblue...)

Fonctionne avec tous les carburants : essence, diesel, GNR, fioul, éthanol, diester, biodiesel...



Fiche technique

ACTIONS DU PRODUIT

MOTEUR

Nettoyage
Nettoie et maintient propre tout le circuit d'alimentation et d'injection

Lubrification
Lubrifie pompes et injecteurs

Dégrippage
Dégrippe pompe et injecteurs

CARBURANT

Dispersion
Disperse l'eau dans le carburant

Dissolution
Dissout les boues

Bactéricide
Elimine les bactéries et les algues

RESULTATS

ECONOMIE

Carburant
Réduction la consommation

Entretien
Longévité des pièces (injecteurs, filtre à particules, vannes EGR, ...)

ECOLOGIE

Réduit les émissions de particules, de gaz nocifs et de gaz à effet de serre (CO2)

DOSAGE : 1 litre pour 400 litres de carburant

Conditionnement : Bidons de 1L



1) Entretien des cuves

Objectifs :

- Disperser l'eau de la condensation générée lors des remplissages de cuves
- Eliminer les bactéries
- Protéger les cuves et les moteurs d'un surencrassement

Procédure :

Verser le produit ECOGAS Traitement une fois par an dans la cuve avant le remplissage au dosage préconisé.

2) Optimisation

Objectifs :

- Optimiser l'entretien des moteurs, préserver au mieux les injecteurs, vannes EGR, filtres à particules
- Réduire les émissions polluantes
- Limiter la consommation

Procédure :

Renouveler le traitement, en cuve ou en réservoir, tous les 5000 Km à 20 000 Km ou toutes les 50 à 200 heures.

Pour le premier traitement uniquement sur un véhicule ou engin

- Toutes les 30 sec, monter progressivement le régime moteur à 80%
- Maintenir 3 sec et accompagner le ralentissement
- Couper le contact après 5 min

En cas d'impossibilité, effectuer de fortes accélérations et rouler quelques minutes à régime élevé lors du premier trajet après traitement.

Changer les filtres à air et à gasoil, ou au minimum les contrôler, après 5 000 km ou 50 heures.

Renouveler tous les 20 000 km au maximum, fréquence définie selon les spécificités du parc.

Demandez conseil à votre concessionnaire

www.ecogas.fr

ECO GAS FRANCE

Contact : 01 46 32 97 47 - contact@ecogas.fr
23 quai Alphonse le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt